



Distribution: Générale

Date: 30 septembre 2016

Original: Anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/8-A/1

Projets soumis au Conseil d'administration pour  
approbation

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Burundi 200119

Coût (dollars É.-U.)			
	Budget actuel	Augmentation	Budget révisé
Produits alimentaires et coûts connexes	84 069 571	15 800 435	99 870 006
Transferts de type monétaire et coûts connexes	3 629 072	2 252 765	5 881 837
Développement et augmentation des capacités	2 506 032	1 521 435	4 027 468
Coût total pour le PAM	107 107 960	23 436 512	130 544 473

Marqueur de l'égalité hommes-femmes 2A

<https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

### Projet de décision\*

Le Conseil approuve l'augmentation budgétaire de 23,4 millions de dollars É.-U. proposée pour le programme de pays Burundi 200119 ainsi que la prolongation du programme pour une durée de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 (WFP/EB.2/2016/8-A/1).

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

#### Coordonnatrices responsables:

Mme V. Guarnieri  
Directrice régionale  
Afrique de l'Est et Afrique centrale  
courriel: [valerie.guarnieri@wfp.org](mailto:valerie.guarnieri@wfp.org)

Mme N. Jacquet  
Directrice de pays  
courriel: [nicole.jacquet@wfp.org](mailto:nicole.jacquet@wfp.org)

## Nature de l'augmentation budgétaire

1. La présente révision a pour objet de prolonger le programme de pays du Burundi pour une durée de 12 mois – du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 – à l'expiration de la précédente prolongation de deux ans. Le programme de pays continuera à aider les populations vulnérables, en empêchant la poursuite de la dégradation de leur sécurité alimentaire et de leur état nutritionnel, imputable à la fragilité de la situation politique et économique.
2. La prolongation permettra au bureau de pays de continuer à assurer les activités essentielles, tout en procédant à l'examen stratégique national Faim zéro, qui servira de base au plan stratégique de pays dont la mise en œuvre est prévue en janvier 2019.
3. Les changements apportés au budget permettront de financer les augmentations suivantes:
  - assortiment de produits alimentaires: 18 703 tonnes, pour une valeur de 9,7 millions de dollars;
  - coûts de transport extérieur: 0,26 million de dollars;
  - coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention: 4,6 millions de dollars;
  - transferts de type monétaire et coûts connexes: 2,3 millions de dollars;
  - coûts d'appui directs: 2,3 millions de dollars; et
  - coûts d'appui indirects: 1,5 million de dollars.

## Justification de la prolongation du programme et de l'augmentation budgétaire

### Résumé des activités de projet existantes

4. Le programme de pays est articulé autour de trois composantes. Le développement des capacités, en particulier aux niveaux communautaire et provincial, est intégré dans les trois composantes:
  - Composante 1: activités d'alimentation scolaire à l'intention des enfants d'âge préscolaire et des élèves des écoles primaires, fondées sur l'achat de produits locaux.
  - Composante 2: assistance nutritionnelle pour les groupes vulnérables, notamment les femmes enceintes et les mères allaitantes, les enfants âgés de 6 à 23 mois et les patients sous traitement antirétroviral.
  - Composante 3: appui au redressement et au développement des communautés pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'accès aux actifs dans les communautés rurales pauvres, grâce à un appui à l'agriculture, à la formation et à l'utilisation judicieuse des ressources naturelles.
5. Le programme de pays est complété par l'intervention prolongée de secours et de redressement 200655, qui vise à apporter une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés et aux ménages vulnérables vivant dans des zones touchées par l'insécurité alimentaire et la crise politique.

### Conclusions et recommandations de la réévaluation

6. L'instabilité politique au Burundi a de graves répercussions sur la situation déjà fragile en matière de sécurité alimentaire. Près de la moitié de la population totale – 4,6 millions de personnes<sup>1</sup> – est actuellement en situation d'insécurité alimentaire, contre 32 pour cent en 2014<sup>2</sup>. Les ménages dirigés par une femme sont plus durement frappés – 49 pour cent – que les ménages dirigés par un homme – 45 pour cent.
7. La situation politique et les troubles qui en découlent ont eu des conséquences directes pour les habitants de Bujumbura et ses alentours, notamment des déplacements forcés. La hausse des prix des aliments et des marchandises, la baisse du pouvoir d'achat résultant d'une forte dépréciation de la monnaie locale, la montée du chômage et les coupes budgétaires relatives aux services

---

<sup>1</sup> PAM. Avril 2016. Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence.

<sup>2</sup> PAM. Février–mars 2014. Analyse approfondie de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité.

essentiels ont touché une grande partie de la population, en particulier dans les zones rurales éloignées où l'insécurité est chronique<sup>3</sup>. L'insécurité alimentaire et la crise économique ont également contribué à l'accroissement des risques de violence familiale, d'exploitation sexuelle et de prostitution de survie<sup>4</sup>.

8. Une évaluation indépendante du portefeuille d'activités du PAM au Burundi pendant la période 2011–2015 a été réalisée début 2016. Selon l'évaluation, le bureau de pays du PAM au Burundi est perçu comme un chef de file et un partenaire influent s'agissant de l'assistance alimentaire d'urgence, de l'enrichissement des aliments au niveau local et des programmes et politiques ayant trait à l'alimentation scolaire. Les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation ont été notamment les suivantes: améliorer l'intégration des projets et des activités; faire jouer aux programmes du PAM le rôle de plateforme pour l'amélioration de l'appui en faveur des femmes; intégrer les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) dans un ensemble complet d'activités axées sur la résilience; développer le recours aux transferts de type monétaire, qui sont avantageux pour l'économie locale; et contribuer avec plus de régularité aux initiatives Renforcer la nutrition et Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants<sup>5</sup>.
9. Dans le but de promouvoir les synergies entre les composantes et les autres activités bénéficiant d'un appui du PAM, le programme de pays centrera les efforts sur les zones où les indicateurs relatifs à l'insécurité alimentaire, la malnutrition chronique et la densité démographique sont tous élevés<sup>6</sup>.

***Composante 1: Soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire – Objectif stratégique 4***

10. Le PAM s'emploie à faciliter le passage à un programme d'alimentation scolaire durable utilisant la production locale et, à cet effet, siège dans un comité interministériel chargé de formuler une politique nationale en la matière. Aux niveaux administratifs décentralisés, le PAM propose des formations sur la gestion des produits alimentaires et l'établissement de rapports à ce sujet, et appuie l'organisation de visites d'étude dans les écoles les plus performantes.
11. Le PAM étendra son programme d'alimentation scolaire aux provinces de Gitega et de Karuzi, où la sécurité alimentaire et la nutrition se sont considérablement dégradées. Il fournira de la farine de maïs multi-enrichie et pilotera la distribution de lait aux enfants d'écoles sélectionnées dans la province de Gitega. Il collaborera avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), afin de promouvoir les jardins scolaires et d'assurer une éducation en matière de santé de la procréation, nutrition et hygiène. L'emploi de fourneaux économiques en combustible dans les écoles sera encouragé, dans le cadre de l'initiative pour un accès sans risque au combustible et à l'énergie (SAFE), qui vise à réduire le temps consacré par les femmes et les filles à la corvée de bois, et à limiter les risques sécuritaires connexes.
12. Le programme d'alimentation scolaire est lié aux organisations de petits producteurs, car celles-ci bénéficient d'un appui aux marchés, grâce aux achats de produits alimentaires locaux effectués par le PAM, et d'un appui à la gestion après-récolte, ainsi qu'à la commercialisation et à la transformation des produits. Le PAM conduira des essais pour étudier la faisabilité de l'établissement d'un lien direct entre les exploitants agricoles et les écoles au moyen de bons électroniques.

---

<sup>3</sup> Deloitte. Juin 2016. *Burundi Economic Outlook*.

<sup>4</sup> Sous-groupe de la violence sexiste. Juillet 2016. Plan d'intervention d'urgence au Burundi.

<sup>5</sup> Bureau de l'évaluation du PAM. 2016. *Country Portfolio Evaluation. Burundi: An Evaluation of WFP's Portfolio (2011-mid 2015), Volume I – Evaluation Report*, première version.

<sup>6</sup> Au Burundi, le PAM et ses partenaires recourent à l'analyse intégrée du contexte et à la programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence, pour cibler les zones géographiques et déterminer et promouvoir des synergies entre programmes et acteurs.

**Composante 2: Assistance sanitaire et nutritionnelle pour les groupes vulnérables – Objectif stratégique 4**

13. Le PAM continuera à mettre l'accent sur la prévention de la malnutrition chronique, en fournissant des aliments nutritifs spéciaux dans le cadre de l'ensemble de services essentiels destinés aux ménages qui est proposé en partenariat avec le Ministère de la santé, l'UNICEF, la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres partenaires intervenant dans le domaine de la nutrition. L'ensemble de services visera à promouvoir l'amélioration des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, l'hygiène personnelle, l'assainissement et la consommation d'aliments enrichis pour accroître les apports de nutriments et de micronutriments et protéger les enfants des infections. Le PAM fournira des suppléments nutritionnels prêts à consommer aux enfants âgés de 6 à 23 mois et de la farine composée enrichie, de l'huile végétale et du sucre aux femmes enceintes et aux mères allaitantes. Le FNUAP et ONU-Femmes assureront une éducation sur la sexualité et la santé de la procréation, l'autonomisation des femmes, les compétences d'encadrement et la prévention des violences sexistes, et proposeront des services de planning familial à l'intention des femmes et des hommes.
14. Les taux de retard de croissance sont intolérablement élevés dans l'ensemble du Burundi, et les ressources sont limitées. Pour obtenir un effet maximal, le PAM et ses partenaires concentreront leurs efforts sur les populations des provinces de Gitega, Karuzi et Ngozi, où l'insécurité alimentaire est quasiment chronique et où la prévalence du retard de croissance dépasse 50 pour cent. Le PAM fera passer la cible de son appui annuel de 48 500 à 65 000 bénéficiaires.
15. Le PAM intensifiera son appui en faveur des adolescentes, notamment en adoptant des approches qui tiennent compte des questions de nutrition dans le cadre de l'alimentation scolaire<sup>7</sup>. Des activités relatives aux compétences pratiques, notamment la sensibilisation aux problèmes de santé et de nutrition et l'éducation sur la sexualité et la santé de la procréation, seront conduites en partenariats avec d'autres institutions des Nations Unies et des associations de jeunes.
16. L'enrichissement industriel et local des aliments contribuera à la lutte contre les carences en micronutriments. Le PAM fournira un appui technique à des minotiers privés, conformément aux dispositions du nouveau décret promulgué par le Gouvernement et à la stratégie nationale en matière d'enrichissement des aliments. Des campagnes de commercialisation et de communication à visée sociale permettront de promouvoir la consommation d'aliments enrichis au sein des communautés rurales, et des micronutriments en poudre seront distribués aux enfants âgés de 6 à 23 mois.
17. En raison de contraintes financières, l'appui nutritionnel direct en faveur des personnes sous traitement antirétroviral sera interrompu. Le PAM continuera à collaborer avec les administrations publiques, en renforçant leur aptitude à élaborer une politique et des protocoles relatifs à l'assistance nutritionnelle aux personnes sous traitement antirétroviral.

**Composante 3: Appui au redressement et au développement des communautés – Objectif stratégique 3**

18. En partenariat avec la FAO, le Fonds international de développement agricole, l'UNICEF, le FNUAP et ONU-Femmes, le PAM contribuera à renforcer la résilience des communautés vulnérables en situation d'insécurité alimentaire dans les provinces de Gitega, Karuzi, Ngozi et Kirundo. Le rôle du PAM dans le partenariat consiste à fournir une assistance alimentaire aux membres des communautés ciblées, qui participent aux activités de création d'actifs, tandis que les autres partenaires assurent la promotion des pratiques agricoles adaptées, la fourniture de semences de variétés améliorées et les services d'éducation, portant notamment sur la santé de la procréation, l'autonomisation des femmes et les compétences d'encadrement.
19. Le PAM privilégiera les actifs qui contribuent à l'amélioration de la productivité agricole, à la diversification de l'alimentation et à la gestion durable des terres. La promotion des fourneaux économiques en combustible et la plantation d'arbres permettront de créer des liens entre les activités de l'initiative SAFE et les activités 3A.

---

<sup>7</sup> Au Burundi, le cycle primaire concerne des écoliers âgés de 6 à 15 ans.

20. Le PAM fournira une assistance alimentaire en nature pendant la saison de soudure et procédera à des transferts de type monétaire pendant la période après-récolte. Les transferts tiendront compte des résultats d'études de faisabilité actualisées, comprenant notamment des études de marché et une analyse des capacités des partenaires, de la sécurité, de la problématique hommes-femmes et des questions de protection, ainsi que des effets de l'inflation. Des systèmes d'assurance contre les intempéries et des groupements d'épargne locaux à assise communautaire seront mis en place à titre expérimental.
21. Des consultations avec des groupements féminins locaux permettront d'orienter le choix des actifs et l'organisation des travaux. Dans le cadre des activités 3A, les ménages comptant des enfants âgés de 6 à 59 mois, des femmes enceintes et des mères allaitantes seront incités à participer aux séances d'information sur le changement de comportement et la communication, organisées à l'intention des hommes et des femmes.
22. Les activités 3A seront conçues à l'issue d'une analyse intégrée du contexte, au niveau national, d'une programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence, au niveau provincial, et d'une planification participative communautaire, au niveau communautaire. Les activités sélectionnées seront intégrées dans des plans de développement locaux et mis en œuvre en collaboration avec des entités publiques et des organisations non gouvernementales partenaires. Pour chaque catégorie d'activités, une évaluation des risques environnementaux sera conduite et des mesures visant à limiter les risques seront mises en place.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ ET PAR COMPOSANTE

Activité/ composante	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Réduction/augmentation			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
<b>Composante 1: Soutien aux enfants d'âge préscolaire et aux élèves des écoles primaires dans les zones d'insécurité alimentaire</b>										
Repas scolaires	Enfants d'âge préscolaire et élèves des écoles primaires	126 065	121 935	<b>248 000</b>	202 000	198 000	<b>400 000</b>	268 325	261 675	<b>530 000</b>
<b>Composante 2: Assistance sanitaire et nutritionnelle pour les groupes vulnérables</b>										
Santé et nutrition maternelles et infantiles	Enfants (6–23 mois)	79 248	76 752	<b>156 000</b>	19 812	19 188	<b>39 000</b>	92 710	89 790	<b>182 500</b>
Santé et nutrition maternelles et infantiles	Femmes enceintes et mères allaitantes	–	135 000	<b>135 000</b>	–	26 000	<b>26 000</b>	–	151 000	<b>151 000</b>
Appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH	Patients sous traitement antirétroviral	923	1 077	<b>2 000</b>	–	–	–	923	1 077	<b>2 000</b>
	Membres du ménage	3 692	4 308	<b>8 000</b>	–	–	–	3 692	4 308	<b>8 000</b>
<b>Total partiel</b>		<b>83 863</b>	<b>217 137</b>	<b>301 000</b>	<b>19 812</b>	<b>45 188</b>	<b>65 000</b>	<b>97 325</b>	<b>246 175</b>	<b>343 500</b>

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ ET PAR COMPOSANTE										
Activité/ composante	Catégorie de bénéficiaires	Nombre actuel			Réduction/augmentation			Nombre révisé		
		Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total	Garçons/ hommes	Filles/ femmes	Total
<b>Composante 3: Appui au redressement et au développement des communautés</b>										
Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Assistance alimentaire en nature	145 820	171 180	<b>317 000</b>	10 800	9 200	<b>20 000</b>	156 620	180 380	<b>337 000</b>
	Transferts de type monétaire	97 900	80 100	<b>178 000</b>	18 400	21 600	<b>40 000</b>	116 300	101 700	<b>218 000</b>
<b>Total partiel</b>		<b>243 720</b>	<b>251 280</b>	<b>495 000</b>	<b>29 200</b>	<b>30 800</b>	<b>60 000</b>	<b>272 920</b>	<b>282 080</b>	<b>555 000</b>
<b>TOTAL</b>		<b>453 648</b>	<b>590 352</b>	<b>1 044 000</b>	<b>251 012</b>	<b>273 988</b>	<b>525 000</b>	<b>638 570</b>	<b>789 930</b>	<b>1 428 500</b>
<b>Total sans double comptage</b>				<b>866 000</b>			<b>505 000</b>			<b>1 371 000</b>

23. Aucun changement n'est prévu dans les modalités de transfert.

### Besoins en produits alimentaires

TABLEAU 2: BESOINS RELATIFS AUX PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR COMPOSANTE				
Composante	Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Besoins relatifs aux produits alimentaires (en tonnes)/transferts de type monétaire (en dollars)		
		Besoins actuels	Augmentation/ réduction	Total révisé
<b>1</b>	Produits alimentaires	50 713	14 472	<b>65 185</b>
<b>2</b>	Produits alimentaires	20 041	3 313	<b>23 354</b>
<b>3</b>	Produits alimentaires	12 570	918	<b>13 488</b>
	Transferts de type monétaire	3 078 711	1 908 000	<b>4 986 711</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Produits alimentaires</b>	<b>83 324</b>	<b>18 703</b>	<b>102 027</b>
	<b>Transferts de type monétaire</b>	<b>3 078 711</b>	<b>1 908 000</b>	<b>4 986 711</b>

### Évaluation des dangers/risques et planification des mesures de préparation

24. C'est Bujumbura qui a le plus souffert de la dégradation de l'environnement sécuritaire. Les zones couvertes par le programme de pays sont moins touchées par la crise politique, de sorte que le PAM peut accéder aux communautés et qu'il entretient de bonnes relations de travail avec les administrations locales.

Cependant, il existe encore des risques de dégradation importante de la situation sécuritaire et de limitation des accès. Ces risques seront atténués par une analyse renforcée de la sécurité et un suivi régulier des conditions opérationnelles donnant lieu à l'établissement de rapports. La modification des politiques et des réglementations publiques concernant les transferts de type monétaire<sup>8</sup> est également susceptible d'avoir des incidences sur les activités du PAM. Le bureau de pays prend actuellement des mesures pour faire en sorte que les activités puissent continuer, conformément aux prescriptions de la planification des interventions d'urgence des Nations Unies.

<sup>8</sup> Le Gouvernement burundais a mis fin à l'emploi des transferts de type monétaire dans les provinces septentrionales de Kirundo et de Ngozi.

## ANNEXE I-A

VENTILATION DES COÛTS DE L'AUGMENTATION BUDGÉTAIRE			
	Quantité (en tonnes)	Valeur (en dollars)	Valeur (en dollars)
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	11 322	4 122 810	
Légumes secs	3 078	1 758 348	
Huile et matières grasses	1 046	888 930	
Aliments composés et mélanges	2 892	2 840 629	
Autres	365	117 171	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>18 703</b>	<b>9 727 888</b>	
Transport extérieur		264 278	
Transport terrestre, entreposage et manutention		4 571 976	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		1 236 293	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>		<b>15 800 435</b>	
Transferts de type monétaire		1 908 000	
Coûts connexes		344 765	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>			<b>2 252 765</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>			<b>1 521 435</b>
Coûts opérationnels directs			19 574 636
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) <sup>2</sup>			2 328 647
<b>Total des coûts directs du projet</b>			<b>21 903 283</b>
Coûts d'appui indirects (7 pour cent) <sup>3</sup>			1 533 230
<b>TOTAL DES COÛTS POUR LE PAM</b>			<b>23 436 512</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	837 689
Agents des services généraux	787 976
Prime de danger et indemnités locales	9 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 634 665</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	<b>201 946</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>106 000</b>
<b>Sécurité</b>	<b>55 000</b>
<b>Voyages et transports</b>	<b>198 036</b>
<b>Études préalables, évaluation et suivi<sup>1</sup></b>	<b>133 000</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>2 328 647</b>

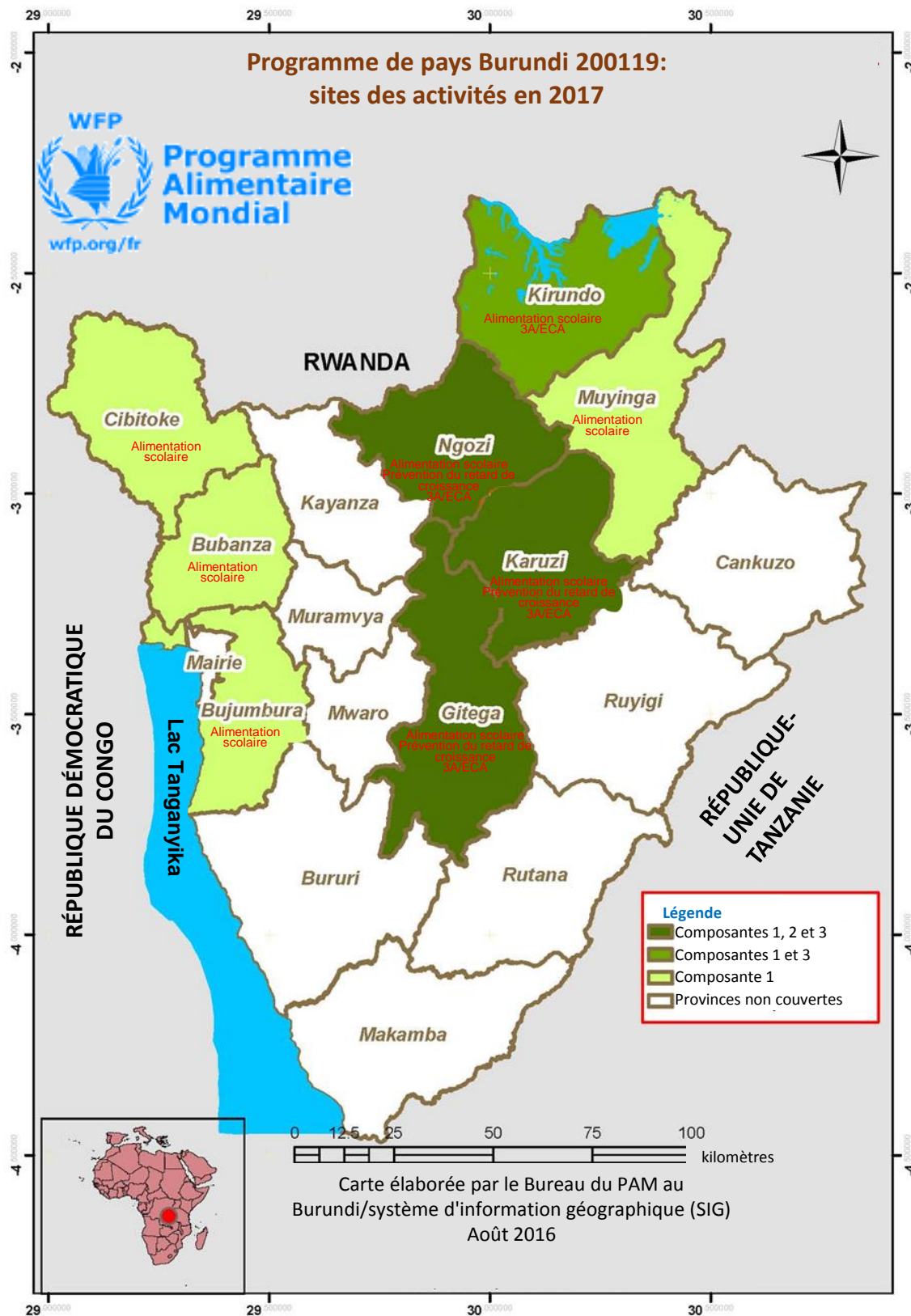
**ANNEXE II**

<b>TRANSFERTS PAR COMPOSANTE</b>				
	<b>Composante 1</b>	<b>Composante 2</b>	<b>Composante 3</b>	<b>Total</b>
Produits alimentaires (en tonnes)	14 472	3 313	918	<b>18 703</b>
Produits alimentaires (en dollars)	6 197 238	3 148 105	382 545	<b>9 727 888</b>
Transferts de type monétaire (en dollars)	–	–	1 908 000	<b>1 908 000</b>
Développement et augmentation des capacités (en dollars)				<b>1 521 435</b>

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.



ANNEXE III



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

3A	assistance alimentaire pour la création d'actifs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
SAFE	initiative pour un accès sans risque au combustible et à l'énergie
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance